



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 82477

Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur les préconisations du rapport du Conseil de promotion du tourisme (CPT) mis en place et présidé par M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Dans ce rapport, le CPT préconise pour dynamiser le tourisme notamment de faciliter les procédures de délivrance des visas. Cette mesure permettrait d'atteindre, en 2020, l'objectif de 100 millions de touristes et d'augmenter ainsi les revenus générés par ce secteur. Il souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement au sujet de cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82477

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4652

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)